



BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

2017 RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL

DYNAMIQUE. ENGAGÉE. DIGNE DE CONFIANCE.

30 septembre 2017 Non audité

Table des matières

Contexte du rapport financier trimestriel	2
Gestion du bilan de la Banque.....	2
Situation financière	3
Résultats des opérations	6
Perspectives pour 2017	9
Points saillants et faits nouveaux d'ordre opérationnel.....	10
Analyse des risques	10

Contexte du rapport financier trimestriel

La Banque du Canada (la Banque) est la banque centrale du pays. Son mandat, défini dans la *Loi sur la Banque du Canada*, est de « favoriser la prospérité économique et financière du Canada ». La Banque s'emploie à tenir les Canadiens informés de ses politiques, de ses opérations et de ses activités.

Ce rapport a été rédigé conformément à l'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les directives données dans la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* publiée par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

Sa rédaction incombe à la direction et il a été approuvé le 8 novembre 2017 par le Comité de la vérification et des finances du Conseil d'administration.

Le rapport financier trimestriel doit être lu conjointement avec les états financiers intermédiaires résumés ci-annexés ainsi qu'avec le rapport annuel de la Banque pour 2016. Le rapport annuel de la Banque comprend un rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Les renseignements contenus dans le rapport annuel et le rapport de gestion de 2016 s'appliquent au trimestre considéré, à moins d'indication contraire dans le présent rapport trimestriel.

Gestion du bilan de la Banque

Les actifs financiers que détient la Banque découlent généralement du rôle qu'elle assume comme seule autorité habilitée à émettre des billets de banque pour le Canada. La Banque investit le produit de l'émission des billets principalement dans des titres du gouvernement du Canada dont elle fait l'acquisition sur une base non concurrentielle.

Le portefeuille de placements de l'institution reflète d'une manière générale la structure de l'encours de la dette intérieure nominale du gouvernement fédéral. Le bilan de la Banque constitue donc un facteur neutre dans les activités relatives à la gestion de la dette et à la planification budgétaire du gouvernement, et l'incidence des achats de la Banque sur les prix de marché s'en trouve réduite.

Situation financière

(En millions de dollars canadiens)	30 septembre 2017	Au 31 décembre 2016
Actif		
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	16,3	19,3
Prêts et créances	7 009,2	8 282,2
Placements	102 077,1	97 032,7
Immobilisations ^a	606,9	606,9
Autres éléments d'actif	188,6	164,9
Total de l'actif	109 898,1	106 106,0
Passif et capitaux propres		
Billets de banque en circulation	82 091,9	80 478,6
Dépôts	25 355,9	22 831,5
Tous les autres éléments de passif ^b	1 958,8	2 308,9
Capitaux propres	491,5	487,0
Total du passif et des capitaux propres	109 898,1	106 106,0

^a Immobilisations corporelles et incorporelles

^b Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat et autres éléments de passif

Actif

Dans l'ensemble, les placements de la Banque ont augmenté de 5 044,4 millions de dollars (ou 5 %) depuis le 31 décembre 2016, en raison surtout de la hausse des dépôts et de l'augmentation du volume de billets de banque en circulation (comme il est mentionné dans l'analyse du passif).

Les obligations du gouvernement du Canada ont affiché une hausse de 389,6 millions de dollars (ou 0,5 %) attribuable à une augmentation des volumes d'obligations adjudgées pour le compte du gouvernement du Canada, qui a été partiellement contrebalancée par une réduction du montant minimum d'obligations à rendement nominal achetées aux adjudications. Le montant minimum d'obligations à rendement nominal achetées aux adjudications a été réduit de 20 à 15 % en 2016, puis de 15 à 14 % au cours du premier trimestre de 2017.

Les bons du Trésor du gouvernement du Canada ont enregistré une progression de 4 650,3 millions de dollars (ou 28 %) qui tient principalement à des volumes plus élevés de titres achetés que de titres arrivés à échéance à rembourser. Les achats de bons du Trésor du gouvernement du Canada sont effectués en fonction des besoins du bilan de la Banque.

Le reste de l'écart au titre des placements est dû à l'augmentation de 4,5 millions de dollars (ou 1 %) de la juste valeur du placement de la Banque en actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI).

Conformément au cadre de la Banque régissant les opérations sur les marchés financiers, la valeur des prêts et créances totalisait 7 009,2 millions de dollars au 30 septembre 2017, ce qui correspond à une baisse de

1 273,0 millions de dollars (ou 15 %) par rapport au 31 décembre 2016. Cette baisse s'explique surtout par l'encours plus élevé des opérations de prises en pension à plus d'un jour au 31 décembre 2016, conclues pour contrebalancer la demande accrue de billets de banque pendant la période des Fêtes.

Dans l'ensemble, les chiffres relatifs aux immobilisations de la Banque sont demeurés stables par rapport à ceux constatés au 31 décembre 2016, à la suite de l'achèvement du Programme de modernisation du siège au quatrième trimestre de 2016. Les ajouts aux immobilisations durant la période de neuf mois close le 30 septembre 2017 consistent principalement en des travaux de finition et en l'achat de l'équipement restant liés à l'immeuble du siège de la Banque ainsi qu'en des travaux de réaménagement du Musée de la Banque du Canada, qui a rouvert ses portes le 1^{er} juillet 2017 après une fermeture de quatre ans.

Les autres éléments d'actif comprennent l'actif net au titre des prestations définies lié au Régime de pension agréé de la Banque. L'actif net au titre des prestations définies a augmenté de 34,4 millions de dollars (ou 26 %) par rapport au 31 décembre 2016, surtout en raison des rendements positifs des actifs au cours de la période. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par l'incidence actuarielle de l'adoption de la nouvelle approche de la Banque en matière de rémunération globale sur l'obligation au titre des prestations définies. Le taux d'actualisation servant à calculer la valeur de l'obligation au titre des prestations définies connexe s'établissait à 3,9 % aux deux dates d'évaluation¹.

Passif

Le passif associé aux billets de banque en circulation représente environ 75 % du total du passif et des capitaux propres de la Banque. La monnaie demeure un moyen essentiel d'effectuer des transactions au Canada. La valeur des billets en circulation a augmenté de 1 613,3 millions de dollars (ou 2 %) depuis le 31 décembre 2016, sous l'effet d'une hausse de la demande de billets et des variations saisonnières de la demande².

Le deuxième passif en importance se compose des dépôts détenus pour le compte du gouvernement du Canada et d'institutions financières. Les principaux éléments comptabilisés au passif en tant que dépôts sont le dépôt de 20 000,0 millions de dollars détenu pour le plan de gestion de la liquidité prudentielle du gouvernement et le dépôt de 2 516,9 millions de dollars correspondant au solde de fonctionnement³ détenu pour le compte du gouvernement du Canada, ce dernier ayant augmenté de 2 288,5 millions de dollars par rapport au 31 décembre 2016. Les dépôts comprennent également une somme de 499,7 millions de dollars détenue pour le compte des membres de Paiements Canada afin de favoriser le bon fonctionnement du système de paiement canadien.

Les autres éléments de passif se composent principalement des titres vendus dans le cadre de conventions de rachat, de l'excédent à verser au receveur général du Canada et du passif net au titre des prestations définies pour les régimes d'avantages du personnel futurs de la Banque (ce qui comprend le passif au regard du Régime de pension complémentaire et des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies non capitalisés).

L'encours des titres vendus dans le cadre de conventions de rachat au 30 septembre 2017 a reculé de 200,0 millions de dollars (ou 13 %) par rapport au 31 décembre 2016. Ces opérations à un jour sont effectuées dans le but de soutenir la fonction Politique monétaire de la Banque et visent à retirer du marché des liquidités intrajournalières.

Les variations de l'excédent à verser au receveur général du Canada découlent de l'échéancier des versements à ce dernier. Le résultat net tiré des actifs de la Banque, déduction faite des charges opérationnelles et des sommes affectées à ses réserves, est remis chaque année au receveur général du Canada. Pendant la période de neuf mois

¹ L'actif net au titre des prestations définies est évalué au moyen du taux d'actualisation en vigueur à la fin de la période, soit 3,9 % au 30 septembre 2017 (3,9 % au 31 décembre 2016).

² Généralement, la demande de billets de banque affiche un creux à la fin du premier trimestre et atteint des sommets au deuxième et au quatrième trimestre, aux alentours des périodes de vacances.

³ La part des dépôts se rapportant au fonctionnement est tributaire des besoins de trésorerie du gouvernement du Canada, et les fluctuations qui surviennent sont imputables aux décisions en matière de gestion des flux de trésorerie.

close le 30 septembre 2017, la Banque a versé une somme de 843,8 millions de dollars. Au 30 septembre 2017, l'excédent à verser s'élevait à 360,4 millions de dollars (468,8 millions de dollars au 31 décembre 2016).

Les hausses du passif au titre des régimes à prestations définies s'expliquent surtout par l'incidence actuarielle de l'adoption de la nouvelle approche de la Banque en matière de rémunération globale.

Gestion des capitaux propres

La Banque exerce ses activités sans risque moyennant un capital de base modeste par rapport à son actif. Les capitaux propres de base de la Banque sont formés d'un capital social autorisé de 5 millions de dollars et d'une réserve légale de 25 millions de dollars. Conformément à la *Loi sur la Banque du Canada*, l'institution verse son excédent, après financement de ses activités, au receveur général du Canada et ne détient pas de résultats non distribués.

L'une des raisons pour lesquelles la Banque peut mener ses activités sans risque avec un faible capital de base est que son bilan n'est exposé à aucun risque de change notable ni aux fluctuations du prix des réserves d'or que possèdent de nombreuses autres banques centrales. Les réserves de change du pays sont détenues dans le Compte du fonds des changes, et non par la Banque. L'exposition de cette dernière au risque de change découle principalement des actions de la BRI qu'elle détient. Étant donné que la position de change de la Banque est peu élevée par rapport à son actif total, le risque de change n'est pas considéré comme important.

Le portefeuille d'actifs de la Banque est également exposé à un faible risque de crédit, car il consiste surtout en des obligations et des bons du Trésor du gouvernement du Canada. En outre, les obligations du gouvernement du Canada que détient l'institution ne sont pas assujetties à la comptabilité à la juste valeur, puisqu'elles sont acquises dans le but d'être détenues jusqu'à leur échéance et qu'elles sont comptabilisées selon la méthode de calcul du coût amorti. D'autres actifs financiers, tels que les avances et prêts liés à des conventions de rachat, sont négociés à condition d'être entièrement garantis (voir la note 4 afférente aux états financiers intermédiaires résumés pour en savoir plus sur la qualité des actifs détenus en garantie).

La Banque compte aussi une réserve spéciale de 100 millions de dollars destinée à compenser les pertes de réévaluation découlant de variations de la juste valeur de ses actifs disponibles à la vente (voir la note 11 afférente aux états financiers intermédiaires résumés). Depuis sa création, cette réserve est restée inchangée.

La réserve la plus importante de la Banque est la réserve disponible à la vente, qui représente les gains nets non réalisés sur réévaluation d'actifs à la juste valeur du placement de la Banque en actions de la BRI et du portefeuille de bons du Trésor du gouvernement du Canada. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et les gains nets non réalisés sur réévaluation d'actifs à la juste valeur sont accumulés dans la réserve disponible à la vente comme élément des capitaux propres. Au 30 septembre 2017, cette réserve s'établissait à 361,5 millions de dollars (357,0 millions de dollars au 31 décembre 2016) et était constituée d'une somme correspondant aux gains nets non réalisés sur réévaluation d'actifs à la juste valeur du placement de la Banque en actions de la BRI. La réserve ne comportait aucun gain net non réalisé sur réévaluation d'actifs à la juste valeur du portefeuille de bons du Trésor du gouvernement du Canada au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016.

Résultats des opérations

(En millions de dollars canadiens)	Pour la période de trois mois close le		Pour la période de neuf mois close le	
	30 septembre 2017	30 septembre 2016	30 septembre 2017	30 septembre 2016
Total des produits	359,3	375,9	1 097,9	1 155,5
Total des charges	125,1	111,4	362,1	331,7
Résultat net	234,2	264,5	735,8	823,8
Autres éléments du résultat global (perte)	87,3	(6,3)	4,1	(164,2)
Résultat global	321,5	258,2	739,9	659,6

Produits

Les produits du troisième trimestre de 2017 totalisaient 359,3 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 16,6 millions de dollars (ou 4 %) par rapport à la même période de l'exercice précédent. Depuis le début de l'exercice, le total des produits s'établit à 1 097,9 millions de dollars, soit une diminution de 57,6 millions de dollars (ou 5 %) comparativement à la même période de 2016.

Déduction faite des coûts de production et de distribution des billets, les produits d'intérêts sur les actifs sous-jacents aux billets de banque en circulation constituent ce qu'on appelle les « recettes de seigneurage », et fournissent une source stable de financement des opérations de la Banque.

Les revenus de la Banque sont constitués essentiellement des intérêts acquis sur les placements, qui sont générés par les titres du gouvernement du Canada et fluctuent en fonction des conditions du marché. Au troisième trimestre de 2017, les produits d'intérêts de la Banque découlant des bons du Trésor et des obligations se sont établis à 401,8 millions de dollars, soit 6,0 millions de dollars (ou 2 %) de plus qu'à la même période de l'exercice précédent. Outre le fait que la moyenne globale des placements s'est accrue, la hausse enregistrée durant le trimestre s'explique par les rendements plus élevés des bons du Trésor nouvellement acquis, lesquels ont été contrebalancés en partie par la baisse des rendements tirés des obligations nouvellement acquises. Depuis le début de l'exercice, les intérêts acquis sur les placements se sont chiffrés à 1 178,1 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 32,8 millions de dollars (ou 3 %) comparativement à la même période en 2016. La diminution constatée durant la période, en dépit de l'accroissement de la moyenne globale des placements, est attribuable à la baisse des rendements des obligations nouvellement acquises, laquelle a été partiellement compensée par les rendements accrus des bons du Trésor nouvellement acquis. Les acquisitions de bons du Trésor et d'obligations sont réalisées aux taux pratiqués sur le marché et influent sur le profil de rendement du portefeuille lorsque les instruments plus anciens arrivent à échéance.

Par rapport aux mêmes périodes à l'exercice précédent, les intérêts acquis sur les titres achetés dans le cadre de conventions de revente se sont accrus de 3,3 millions de dollars (ou 33 %) et de 4,9 millions de dollars (ou 18 %) pour les périodes de trois et neuf mois, respectivement. Ces augmentations résultent principalement de la progression globale des rendements durant ces périodes.

Les produits sont comptabilisés déduction faite des intérêts versés sur les dépôts que détiennent à la Banque le gouvernement du Canada et d'autres clients. Les taux d'intérêt appliqués aux dépôts sont calculés en fonction des taux du marché, qui ont augmenté par rapport à la période comparable de 2016; ainsi les charges d'intérêts sur les dépôts ont progressé, respectivement, de 24,8 millions de dollars (ou 77 %) et de 29,9 millions de dollars (ou 33 %)

pour les périodes de trois et neuf mois closes le 30 septembre 2017. Les revenus tirés des placements sous-jacents à ces dépôts sont inclus dans les intérêts acquis sur les placements.

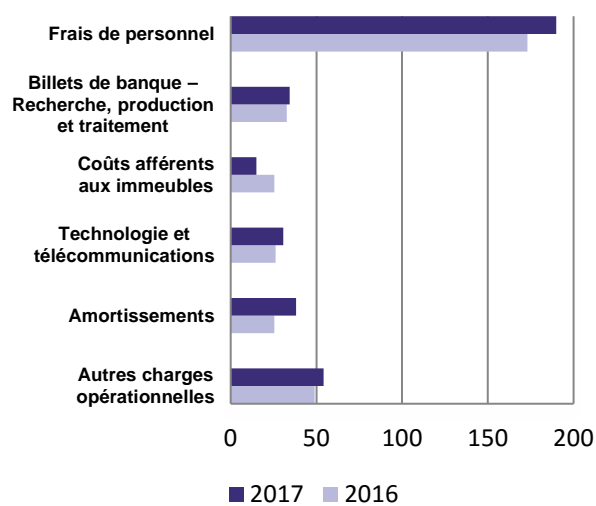
Les autres sources de revenus de la Banque⁴ se sont établies, respectivement, à 1,1 million de dollars et à 3,9 millions de dollars pour les périodes de trois et neuf mois closes le 30 septembre 2017.

Charges

Les charges opérationnelles ont cadré avec les attentes pour les trois premiers trimestres de 2017. Les augmentations de 13,7 millions de dollars (ou 12 %) et de 30,4 millions de dollars (ou 9 %) enregistrées en 2017 par rapport aux périodes comparables de trois et neuf mois du précédent exercice s'expliquent surtout par l'accroissement des frais de personnel prévus pour maintenir la compétitivité de l'approche de la Banque en matière de rémunération globale et pour réaliser les projets énoncés dans le Plan à moyen terme (PMT).

Charges

(En millions de dollars canadiens)
Pour la période de neuf mois close
le 30 septembre



Les frais de personnel ont crû de 3,3 millions de dollars (ou 6 %) au troisième trimestre et de 16,8 millions de dollars (ou 10 %) pour les neuf premiers mois de 2017 comparativement aux mêmes périodes de 2016. Cette hausse s'explique par l'adoption de la nouvelle approche de la Banque en matière de rémunération globale, de l'ajout de personnel à l'appui des projets du PMT ainsi que l'augmentation des coûts liés aux régimes à prestations définies de la Banque.

Par rapport aux périodes correspondantes en 2016, les coûts associés à la production des billets de banque étaient supérieurs de 6,7 millions de dollars (ou 65 %) durant le trimestre et de 1,7 million de dollars (ou 5 %) depuis le début de l'exercice. En raison d'un calendrier de production de billets de banque différent de celui du précédent exercice, 46 millions de billets en plus ont été reçus pendant le trimestre comparativement à la même période en 2016. Au cours des neuf premiers mois de 2017, 115 millions de billets en polymère ont été reçus, contre 105 millions de billets pendant la même période en 2016.

Comme en 2016, le reste des charges (coûts afférents aux immeubles, technologie et télécommunications, amortissements et autres charges opérationnelles) représente 38 % de la totalité des charges opérationnelles de la Banque pour les neuf premiers mois de 2017. Par rapport aux mêmes périodes en 2016, ces coûts ont augmenté, respectivement, de 3,7 millions de dollars (ou 8 %) et de 11,9 millions de dollars (ou 9 %) pour les périodes de trois et neuf mois closes le 30 septembre 2017. Cette hausse est avant tout attribuable à l'amortissement, débuté au premier trimestre de 2017, du siège nouvellement rénové et à des charges liées aux projets en matière de résilience prévus dans le cadre du PMT, y compris les programmes de cybersécurité et d'amélioration de la reprise des activités, qui ont été partiellement compensées par une baisse des coûts afférents aux immeubles, les locaux temporaires utilisés pendant les rénovations n'étant plus nécessaires.

⁴ Les autres sources de revenus dont dispose la Banque comprennent principalement les droits de garde.

Autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global se chiffrent pour le trimestre à 87,3 millions de dollars et comprennent des gains de 103,6 millions de dollars attribuables à la réévaluation de l'actif net et du passif net de la Banque au titre des régimes à prestations définies, ainsi qu'une baisse de 16,3 millions de dollars de la juste valeur des actifs disponibles à la vente. Sur une base cumulée depuis le début de l'exercice, les autres éléments du résultat global s'établissent à 4,1 millions de dollars et se composent de gains de 19,8 millions de dollars attribuables à la réévaluation de l'actif net et du passif net de la Banque au titre des régimes à prestations définies, partiellement contrebalancés par une diminution de 15,7 millions de dollars des actifs disponibles à la vente.

Les réévaluations relatives aux régimes à prestations définies de la Banque découlent principalement du rendement des actifs des régimes, lorsqu'ils sont capitalisés, et des variations du taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des prestations définies connexes. Le gain de réévaluation enregistré au troisième trimestre de 2017 tient essentiellement à une progression de 50 points de base du taux d'actualisation servant à calculer la valeur de l'obligation au titre des prestations définies du Régime de pension agréé de la Banque⁵. Ce gain a été partiellement contrebalancé par des rendements négatifs sur les actifs du Régime et l'incidence actuarielle de l'adoption de la nouvelle approche de la Banque en matière de rémunération globale sur l'obligation au titre des prestations définies. Les réévaluations enregistrées au cours de la période de neuf mois s'expliquent surtout par les rendements positifs des actifs du Régime de pension agréé de la Banque, contrebalancés en partie par l'incidence actuarielle de l'adoption de la nouvelle approche de la Banque en matière de rémunération globale sur l'obligation au titre des prestations définies. Le taux d'actualisation servant à évaluer l'obligation au titre des prestations définies connexe est resté le même aux deux dates d'évaluation⁶.

Les actifs disponibles à la vente comprennent les bons du Trésor du gouvernement du Canada et les actions de la BRI détenues par la Banque. Les variations cumulatives de la juste valeur sont comptabilisées dans la réserve d'actifs disponibles à la vente comme élément des capitaux propres (voir la note 11 afférente aux états financiers intermédiaires résumés). Au 30 septembre 2017, la juste valeur du placement de la Banque en actions de la BRI s'établissait à 399,5 millions de dollars, ce qui correspond à une baisse de 9,1 millions de dollars pour la période de trois mois et à une hausse de 4,5 millions de dollars pour la période de neuf mois. Malgré la croissance du bilan de la BRI pendant les neuf premiers mois de 2017, des effets négatifs liés aux monnaies étrangères se sont fait ressentir au troisième trimestre, ce qui a entraîné un recul de la juste valeur à la fin de la période. Le reste de la baisse de la juste valeur des actifs disponibles à la vente est imputable aux variations de la juste valeur du portefeuille de la Banque composé de bons du Trésor du gouvernement du Canada, pour lequel des pertes de réévaluation de 7,2 millions de dollars et de 20,2 millions de dollars ont été constatées pour les périodes de trois et neuf mois, respectivement.

Excédent destiné au receveur général du Canada

La Banque mène ses activités sans subir les contraintes normalement imposées par les flux de trésorerie ou les avoirs liquides, parce que ses recettes sont prévisibles et supérieures à ses charges. Le résultat net de la Banque, déduction faite des sommes affectées aux réserves, est considéré comme un excédent constaté (excédent), dont la valeur s'établissait à 330,6 millions de dollars au troisième trimestre de 2017 et à 735,4 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017. Conformément aux exigences de la *Loi sur la Banque du Canada*, la Banque verse son excédent au receveur général du Canada et ne détient pas de résultats non distribués.

Aux termes de l'accord de versement conclu avec le ministre des Finances, la Banque est autorisée à prélever et à retenir sur les sommes à verser au receveur général du Canada un montant égal aux pertes non réalisées sur les

⁵ La hausse du taux d'actualisation reflète la variation du rendement des obligations de sociétés notées AA au cours du trimestre. Ce taux s'établissait à 3,9 % au 30 septembre 2017 (3,4 % au 30 juin 2017).

⁶ L'actif net au titre des prestations définies est fondé sur le taux d'actualisation en vigueur à la fin de la période, soit 3,9 % au 30 septembre 2017 (3,9 % au 31 décembre 2016).

actifs disponibles à la vente, aux pertes de réévaluation non réalisées au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et aux autres pertes non réalisées ou hors trésorerie. Les sommes qui ont été retenues sont remboursées par la suite, au moment de la comptabilisation des gains non réalisés.

Au cours du trimestre, la Banque a remboursé 96,4 millions de dollars provenant de sommes retenues antérieurement sur l'excédent à verser au receveur général du Canada, principalement en raison des gains enregistrés, attribuables à la réévaluation de l'actif net et du passif net de la Banque au titre des régimes à prestations définies. Depuis le début de l'exercice, la Banque a retenu 0,4 million de dollars provenant de sommes retenues sur l'excédent à verser au receveur général du Canada et, au 30 septembre 2017, une somme retenue de 109,8 millions de dollars restait à verser (109,4 millions de dollars à verser au 31 décembre 2016).

Perspectives pour 2017

Plan de la Banque pour 2017

(En millions de dollars canadiens)

	Prévisions pour 2017		Résultats réels pour 2016	
	\$	%	\$	%
Charges relevant du PMT	412	66	390	61
Production des billets de banque	57	9	49	8
Avantages du personnel futurs ne se rapportant pas à l'exercice courant	16	3	13	2
Modernisation du siège et investissements stratégiques	137	22	188	29
Total des charges^a	622	100	640	100

^a Charges opérationnelles et dépenses en immobilisations

Les prévisions de la Banque à l'égard de ses opérations ne comportent pas de projections relatives au résultat net et à la situation financière. Ces projections nécessiteraient la formulation d'hypothèses sur les taux d'intérêt, lesquelles pourraient être interprétées comme des indications quant à l'orientation future de la politique monétaire.

Le PMT de la Banque, qui en est maintenant à la deuxième année de sa mise en application, est établi en fonction d'un engagement à l'égard d'une croissance de 2 % des charges relevant du PMT entre 2015 et 2018, ce qui représente une croissance réelle nulle compte tenu de la cible d'inflation de 2 % visée par la Banque.

Les initiatives lancées en 2016 se poursuivront en 2017, leur mise en œuvre devant s'effectuer au cours de la période visée par le PMT actuel et le suivant. La Banque continue de prévoir une croissance cumulative moyenne des charges de 2 % pour la durée du PMT, ce qui correspond au taux de 2 % qu'elle s'est engagée à respecter.

La Banque s'attend toujours à ce que les coûts de production des billets de banque soient plus élevés cette année en raison de la production du billet commémoratif de 10 \$ pour souligner le 150^e anniversaire de la Confédération, qui est entré en circulation le 1^{er} juin 2017.

Au 30 septembre 2017, la Banque prévoit une chute de ses dépenses en immobilisations pour l'exercice. Ces dépenses, qui s'établissaient à 172,0 millions de dollars en 2016 devraient passer à 61,9 millions de dollars en 2017, en raison de l'achèvement de plusieurs grands projets d'immobilisations, dont la modernisation du siège de la Banque ainsi que la conception et la construction du Musée de la Banque du Canada. La Banque continuera à mettre l'accent sur le renforcement de la continuité de ses opérations en poursuivant les travaux relatifs à la cybersécurité et les initiatives visant à accroître la résilience organisationnelle.

Points saillants et faits nouveaux d'ordre opérationnel

Voici les principaux changements en matière de personnel, de fonctionnement et de programmes qui sont survenus depuis le 30 juin 2017.

Conseil de direction et Conseil d'administration

Il n'y a eu aucun changement en ce qui concerne le Conseil de direction ou le Conseil d'administration durant le trimestre.

Fonctionnement et programmes

Au cours du troisième trimestre, la Banque a publié les annonces suivantes à l'égard du taux cible du financement à un jour :

- Le 12 juillet 2017, elle a annoncé qu'elle relevait le taux cible du financement à un jour pour le porter à $\frac{3}{4}$ %. Parallèlement, le taux d'escompte est passé à 1 % et le taux de rémunération des dépôts à $\frac{1}{2}$ %.
- Le 6 septembre 2017, elle a annoncé qu'elle augmentait le taux cible du financement à un jour pour le porter à 1 %. Parallèlement, le taux d'escompte est passé à $1\frac{1}{4}$ % et le taux de rémunération des dépôts à $\frac{3}{4}$ %.

Analyse des risques

La section traitant de la gestion des risques, dans le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, présente le cadre de gestion des risques ainsi que le profil de risque de la Banque. On y fait également l'examen des principaux secteurs de risque : le risque stratégique, le risque financier et le risque opérationnel.

Les risques financiers sont analysés en détail dans les notes afférentes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, qui figurent dans le [rapport annuel](#) de la Banque pour 2016.

Les risques dont fait état le rapport de gestion demeurent les principaux risques auxquels la Banque pourrait être exposée.



BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

États financiers

30 septembre 2017

Responsabilité de la direction

La direction de la Banque du Canada (la Banque) est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers intermédiaires résumés conformément aux exigences de la Norme comptable internationale 34, intitulée *Information financière intermédiaire* (IAS 34), ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers intermédiaires résumés exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers intermédiaires résumés.

À notre connaissance, ces états financiers intermédiaires résumés non audités présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de la Banque à la date et pour les périodes visées dans les états financiers intermédiaires résumés.

Le gouverneur,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Stephen S. Poloz', with a long horizontal stroke extending to the right.

Stephen S. Poloz

La chef des finances et chef comptable,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Carmen Vierula', with a stylized, cursive script.

Carmen Vierula, CPA, CA

Ottawa (Canada)
8 novembre 2017

État intermédiaire résumé de la situation financière (non audité)

(En millions de dollars canadiens)

	30 septembre 2017	Au 31 décembre 2016
Actif		
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	16,3	19,3
Prêts et créances		
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente (note 4)	7 001,0	8 277,0
Autres créances	8,2	5,2
	7 009,2	8 282,2
Placements (note 4)		
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	21 442,1	16 791,8
Obligations du gouvernement du Canada	80 235,5	79 845,9
Autres placements	399,5	395,0
	102 077,1	97 032,7
Immobilisations corporelles (note 5)	566,8	570,7
Immobilisations incorporelles (note 6)	40,1	36,2
Autres éléments d'actif (note 7)	188,6	164,9
Total de l'actif	109 898,1	106 106,0
Passif et capitaux propres		
Billets de banque en circulation	82 091,9	80 478,6
Dépôts (note 8)		
Gouvernement du Canada	22 516,9	20 228,4
Membres de Paiements Canada	499,7	499,7
Autres dépôts	2 339,3	2 103,4
	25 355,9	22 831,5
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat (note 9)	1 300,0	1 500,0
Autres éléments de passif (note 9)	658,8	808,9
Total du passif	109 406,6	105 619,0
Capitaux propres (note 11)	491,5	487,0
Total du passif et des capitaux propres	109 898,1	106 106,0

Le gouverneur,



Stephen S. Poloz

La chef des finances et chef comptable,



Carmen Vierula, CPA, CA

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

État intermédiaire résumé du résultat net et du résultat global (non audité)

(En millions de dollars canadiens)

	Pour la période de trois mois close le		Pour la période de neuf mois close le	
	30 septembre 2017	30 septembre 2016	30 septembre 2017	30 septembre 2016
Produits				
Produits d'intérêts				
Intérêts acquis sur les placements	401,8	395,8	1 178,1	1 210,9
Dividendes	-	-	5,1	3,6
Intérêts acquis sur les titres achetés dans le cadre de conventions de revente	13,5	10,2	32,4	27,5
Autres produits d'intérêts	0,1	-	0,2	0,1
	415,4	406,0	1 215,8	1 242,1
Charges d'intérêts				
Charges d'intérêts sur les dépôts	(57,2)	(32,4)	(121,8)	(91,9)
Produits d'intérêts nets	358,2	373,6	1 094,0	1 150,2
Autres produits	1,1	2,3	3,9	5,3
Total des produits	359,3	375,9	1 097,9	1 155,5
Charges				
Frais de personnel	60,3	57,0	189,8	173,0
Billets de banque – Recherche, production et traitement	17,0	10,3	34,4	32,7
Coûts afférents aux immeubles	6,5	8,4	14,9	25,4
Technologie et télécommunications	12,1	10,3	30,7	26,1
Amortissements	11,7	8,8	38,1	25,5
Autres charges opérationnelles	17,5	16,6	54,2	49,0
Total des charges	125,1	111,4	362,1	331,7
Résultat net	234,2	264,5	735,8	823,8
Autres éléments du résultat global (perte)				
Éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat net				
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	103,6	(15,4)	19,8	(165,2)
Éléments qui pourraient ultérieurement être reclassés dans le résultat net				
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	(16,3)	9,1	(15,7)	1,0
Autres éléments du résultat global (perte)	87,3	(6,3)	4,1	(164,2)
Résultat global	321,5	258,2	739,9	659,6

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

État intermédiaire résumé des variations des capitaux propres (non audité)

(En millions de dollars canadiens)

	Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2017					Total
	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve disponible à la vente	Résultats non distribués	
Au 1^{er} juillet 2017	5,0	25,0	100,0	370,6	-	500,6
Résultat global pour la période						
Résultat net	-	-	-	-	234,2	234,2
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	-	-	-	-	103,6	103,6
Variation de la juste valeur des actions de la BRI	-	-	-	(9,1)	-	(9,1)
Variation de la juste valeur des bons du Trésor du gouvernement du Canada	-	-	-	-	(7,2)	(7,2)
	-	-	-	(9,1)	330,6	321,5
Excédent destiné au receveur général du Canada	-	-	-	-	(330,6)	(330,6)
Au 30 septembre 2017	5,0	25,0	100,0	361,5	-	491,5
	Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017					
	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve disponible à la vente	Résultats non distribués	Total
Au 1^{er} janvier 2017	5,0	25,0	100,0	357,0	-	487,0
Résultat global pour la période						
Résultat net	-	-	-	-	735,8	735,8
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	-	-	-	-	19,8	19,8
Variation de la juste valeur des actions de la BRI	-	-	-	4,5	-	4,5
Variation de la juste valeur des bons du Trésor du gouvernement du Canada	-	-	-	-	(20,2)	(20,2)
	-	-	-	4,5	735,4	739,9
Excédent destiné au receveur général du Canada	-	-	-	-	(735,4)	(735,4)
Au 30 septembre 2017	5,0	25,0	100,0	361,5	-	491,5

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

État intermédiaire résumé des variations des capitaux propres (non audité)

(En millions de dollars canadiens)

	Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2016					Total
	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve disponible à la vente	Résultats non distribués	
Au 1^{er} juillet 2016	5,0	25,0	100,0	360,1	-	490,1
Résultat global pour la période						
Résultat net	-	-	-	-	264,5	264,5
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	-	-	-	-	(15,4)	(15,4)
Variation de la juste valeur des actions de la BRI	-	-	-	9,4	-	9,4
Variation de la juste valeur des bons du Trésor du gouvernement du Canada	-	-	-	(0,3)	-	(0,3)
	-	-	-	9,1	249,1	258,2
Excédent destiné au receveur général du Canada	-	-	-	-	(249,1)	(249,1)
Au 30 septembre 2016	5,0	25,0	100,0	369,2	-	499,2
	Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2016					Total
	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve disponible à la vente	Résultats non distribués	
Au 1^{er} janvier 2016	5,0	25,0	100,0	368,2	-	498,2
Résultat global pour la période						
Résultat net	-	-	-	-	823,8	823,8
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	-	-	-	-	(165,2)	(165,2)
Variation de la juste valeur des actions de la BRI	-	-	-	0,7	-	0,7
Variation de la juste valeur des bons du Trésor du gouvernement du Canada	-	-	-	0,3	-	0,3
	-	-	-	1,0	658,6	659,6
Excédent destiné au receveur général du Canada	-	-	-	-	(658,6)	(658,6)
Au 30 septembre 2016	5,0	25,0	100,0	369,2	-	499,2

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

Tableau intermédiaire résumé des flux de trésorerie (non audité)

(En millions de dollars canadiens)

	Pour la période de trois mois close le		Pour la période de neuf mois close le	
	30 septembre 2017	30 septembre 2016	30 septembre 2017	30 septembre 2016
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles				
Intérêts reçus	258,0	284,2	1 100,9	1 169,8
Dividendes reçus	-	3,6	5,1	3,6
Autres produits reçus	0,3	1,3	4,2	7,0
Intérêts versés	(57,1)	(32,4)	(121,9)	(91,9)
Sorties de trésorerie destinées aux membres du personnel et fournisseurs ou pour leur compte ainsi qu'aux membres de Paiements Canada	(147,0)	(80,9)	(371,0)	(281,6)
Augmentation (diminution) nette des dépôts	(1 123,5)	367,9	2 524,4	2 283,4
Produits de l'arrivée à échéance de titres achetés dans le cadre de conventions de revente – opérations de pension à un jour	4 500,0	26 413,4	13 090,2	52 888,9
Acquisition de titres achetés dans le cadre de conventions de revente – opérations de pension à un jour	(4 500,0)	(26 413,4)	(13 090,2)	(53 388,9)
Remboursements de titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	(2 200,1)	-	(6 500,1)	-
Produits de titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	3 500,1	-	6 300,1	-
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités opérationnelles	230,7	543,7	2 941,7	2 590,3
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Diminution nette des bons du Trésor du gouvernement du Canada	(845,9)	(221,4)	(4 654,4)	(380,7)
Achat d'obligations du gouvernement du Canada	(4 736,7)	(5 515,5)	(14 561,4)	(13 324,1)
Produit de l'arrivée à échéance d'obligations du gouvernement du Canada	5 860,0	4 995,0	14 265,0	12 290,0
Produit de l'arrivée à échéance de titres achetés dans le cadre de conventions de revente – opérations de pension à plus d'un jour	19 736,1	19 751,9	55 045,0	48 593,4
Acquisition de titres achetés dans le cadre de conventions de revente – opérations de pension à plus d'un jour	(19 764,9)	(19 782,0)	(53 768,7)	(50 505,0)
Entrées d'immobilisations corporelles	(7,7)	(48,9)	(29,5)	(120,4)
Entrées d'immobilisations incorporelles	(3,3)	(1,1)	(8,6)	(3,8)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	237,6	(822,0)	(3 712,6)	(3 450,6)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Augmentation (diminution) nette des billets de banque en circulation	(329,3)	424,0	1 613,3	1 461,9
Remise de l'excédent au receveur général du Canada	(150,1)	(150,0)	(843,8)	(599,5)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(479,4)	274,0	769,5	862,4
Effets des variations des cours de change sur les dépôts en monnaies étrangères	(0,9)	0,2	(1,6)	(0,6)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des dépôts en monnaies étrangères	(12,0)	(4,1)	(3,0)	1,5
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères au début de la période	28,3	16,8	19,3	11,2
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères à la fin de la période	16,3	12,7	16,3	12,7

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés non audités de la Banque du Canada

pour la période close le 30 septembre 2017

1. Fonctions de la Banque du Canada

La Banque du Canada (la Banque) est la banque centrale du pays. Il s'agit d'une société constituée en vertu de la *Loi sur la Banque du Canada*, qui appartient en propriété exclusive au gouvernement du Canada et est exonérée d'impôts sur le résultat. La Banque n'offre aucun service bancaire au public.

La Banque est une entreprise publique, selon la définition des normes comptables canadiennes pour le secteur public, et, à ce titre, elle doit respecter les normes établies par les Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) s'appliquant aux entreprises ayant une obligation d'information du public. Afin de répondre à cette exigence, la Banque a mis au point des méthodes comptables conformes aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »).

Le siège de la Banque est situé au 234, rue Wellington, Ottawa (Ontario).

Selon la *Loi sur la Banque du Canada*, le mandat de la Banque consiste à « favoriser la prospérité économique et financière du Canada ». Les activités et les opérations de la Banque appuient la réalisation de ce mandat et n'ont pas pour objet de générer des revenus ou des profits. Les quatre grandes fonctions de l'institution sont les suivantes :

Politique monétaire : La politique monétaire vise à préserver la valeur de la monnaie en maintenant l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible.

Système financier : La Banque s'emploie à promouvoir la fiabilité, la solidité et l'efficacité des systèmes financiers au Canada et à l'échelle internationale et effectue des opérations sur les marchés financiers pour atteindre ces objectifs.

Gestion financière : La Banque assure des services de gestion financière pour son propre compte ainsi qu'au nom du gouvernement du Canada et d'autres clients. Elle fournit au gouvernement des services de gestion de la trésorerie, gère la dette publique et les réserves de change et prodigue des conseils à ce sujet.

Monnaie : La Banque conçoit, émet et distribue les billets de banque canadiens, supervise le système de distribution de billets et assure un approvisionnement de billets de qualité aisément acceptés et à l'épreuve de la contrefaçon.

La fonction Administration générale appuie la gestion des ressources humaines, des opérations et des projets stratégiques de la Banque, ainsi que l'intendance des actifs financiers, physiques, informationnels et technologiques de cette dernière.

La Banque est seule habilitée à émettre les billets de banque canadiens, et la valeur nominale de ces billets constitue l'élément le plus important du passif comptabilisé dans l'état de la situation financière. Elle investit le produit de l'émission des billets de banque dans des titres du gouvernement du Canada dont elle fait l'acquisition sur une base non concurrentielle. Ces actifs lui permettent d'exercer ses responsabilités au regard de ses fonctions Politique monétaire et Système financier.

Les intérêts générés par les titres du gouvernement du Canada constituent la principale source de revenu annuel de la Banque. Déduction faite des coûts de production et de distribution des billets, les produits d'intérêts sur les actifs sous-jacents aux billets de banque en circulation constituent ce qu'on appelle les « recettes de seigneurage », et fournissent une source stable et constante de financement des opérations de la Banque qui lui permet de remplir son mandat sans avoir à dépendre des crédits publics. Une partie de ces produits sert à financer les opérations et réserves de la Banque, et le reste du résultat net est versé au receveur général du Canada conformément aux dispositions de la *Loi sur la Banque du Canada*.

2. Référentiel comptable

Les présents états financiers intermédiaires résumés ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), telle qu'elle a été publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les présents états financiers intermédiaires résumés ne renferment pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels complets et doivent être lus en se reportant aux états financiers audités de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Au besoin, les états financiers intermédiaires résumés comprennent des montants qui ont été établis d'après les estimations éclairées et le jugement de la direction. Les résultats des activités pour la période intermédiaire présentée ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats qui sont attendus pour l'exercice.

Le Comité de la vérification et des finances du Conseil d'administration a approuvé les états financiers intermédiaires résumés le 8 novembre 2017.

Base d'évaluation

Les états financiers intermédiaires résumés ont été établis selon la méthode du coût historique, sauf pour les actifs financiers disponibles à la vente, qui sont évalués à la juste valeur, et le passif/actif net au titre des prestations définies des régimes d'avantages du personnel, qui est comptabilisé comme le solde net de la juste valeur des actifs des régimes et de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies.

Estimations et jugements comptables importants dans l'application des méthodes comptables

Pour établir les états financiers intermédiaires résumés, la direction doit formuler des jugements et faire des estimations et des hypothèses, en se fondant sur les informations disponibles à la date de clôture, qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur le montant déclaré des actifs, des passifs, des produits et des charges, et sur les informations connexes. Les hypothèses et estimations de la Banque se fondent sur les renseignements qui étaient disponibles au moment où les présents états financiers ont été préparés. La conjoncture actuelle et les hypothèses à l'égard de l'évolution future pourraient toutefois changer en raison des fluctuations des marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté de la Banque. Dans ce cas, l'incidence sera constatée dans les états financiers d'une période ultérieure.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont passées en revue de façon continue. Les révisions des estimations comptables sont constatées dans la période au cours de laquelle elles ont lieu et dans toutes les périodes ultérieures affectées. Les estimations importantes concernent principalement la juste valeur des actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI) (note 4), les actifs affectés en garantie (note 4) et les avantages du personnel (note 10).

Caractère saisonnier

La valeur totale des billets de banque en circulation fluctue au cours de l'exercice en fonction de la demande saisonnière de billets. Les billets de banque en circulation sont à leur niveau le plus bas à la fin du premier trimestre, tandis que la demande atteint un sommet au deuxième et au quatrième trimestre, aux alentours des périodes de vacances. Outre le programme régulier d'opérations de pension à plus d'un jour, la Banque peut procéder à des opérations de pension à plus d'un jour dans le cadre de conventions de revente afin de compenser l'augmentation du passif associé aux billets de banque en circulation pendant les périodes de forte demande saisonnière.

Monnaie fonctionnelle et de présentation

La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Banque est le dollar canadien. Sauf indication contraire, les montants inscrits dans les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés de la Banque sont exprimés en millions de dollars canadiens.

Activités d'agent financier et activités de garde

La responsabilité de la gestion opérationnelle des actifs et passifs financiers du gouvernement du Canada est assumée conjointement par la Banque (à titre d'agent financier du gouvernement du Canada) et par le ministère des Finances. En sa qualité d'agent financier, la Banque fournit un soutien transactionnel et

administratif au gouvernement du Canada dans certains domaines, conformément à l'exigence de l'article 24 de la *Loi sur la Banque du Canada*. Elle n'assume pas les risques et les avantages qui découlent de ce soutien offert à titre d'agent financier. Les actifs, les passifs, les dépenses et les revenus visés par ce soutien sont ceux du gouvernement du Canada et ne figurent pas dans les états financiers de la Banque.

La Banque offre un service de garde de titres ou d'autres biens à des banques centrales, à des organisations internationales et à d'autres entités liées à une autorité publique. Les actifs correspondants et les produits en découlant sont exclus des présents états financiers, puisqu'ils ne constituent pas des actifs ou des produits de la Banque.

3. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables sur lesquelles s'appuie l'établissement des états financiers intermédiaires résumés sont conformes à celles qui sont exposées dans les états financiers de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Durant la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, la Banque n'a adopté aucune norme nouvelle ou modifiée ayant eu une incidence significative sur ses états financiers intermédiaires résumés.

4. Instruments financiers

Les instruments financiers de la Banque comprennent la trésorerie et les dépôts en monnaies étrangères, les titres achetés dans le cadre de conventions de revente, les avances aux membres de Paiements Canada, les autres créances, les placements (bons du Trésor du gouvernement du Canada, obligations du gouvernement du Canada et autres placements), les billets de banque en circulation, les dépôts, les titres vendus dans le cadre de conventions de rachat et les autres éléments de passif (exclusion faite du passif net au titre des prestations définies des régimes de pension et des autres régimes d'avantages du personnel ainsi que des contrats de location).

Les titres achetés dans le cadre de conventions de revente sont entièrement garantis, conformément aux exigences rendues publiques à l'égard de l'admissibilité des actifs affectés en garantie et des marges. Ces titres sont généralement assortis d'une durée allant de 1 à 90 jours ouvrables.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des actifs détenus en garantie des titres achetés dans le cadre de conventions de revente à la date de clôture :

	30 septembre 2017		31 décembre 2016	
	\$	%	\$	%
Titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada	1 276,0	17,4	878,4	10,1
Titres émis ou garantis par un gouvernement provincial	6 042,7	82,6	7 796,4	89,9
Juste valeur totale des actifs détenus en garantie	7 318,6	100,0	8 674,8	100,0
En pourcentage du coût amorti		105 %		105 %

Les titres de la Banque vendus dans le cadre de conventions de rachat, qui totalisent 1 300,0 millions de dollars (1 500,0 millions de dollars au 31 décembre 2016), constituent des engagements de la Banque garantis par des titres du gouvernement du Canada. La juste valeur des actifs que la Banque a remis en garantie des titres vendus dans le cadre de conventions de revente à la date de clôture s'établit à 1 300,2 millions de dollars (1 500,5 millions de dollars au 31 décembre 2016).

Au 30 septembre 2017, aucune avance n'avait été accordée aux membres de Paiements Canada (néant au 31 décembre 2016). La Banque administre un programme de prêt de titres afin de soutenir la liquidité du marché des titres du gouvernement du Canada en fournissant une source secondaire et temporaire de titres. Ces opérations sont entièrement garanties par des titres, et il s'agit généralement de prêts assortis d'une échéance d'un jour ouvrable. Au 30 septembre 2017, les placements de la Banque ne comprenaient pas de titres prêtés (néant au 31 décembre 2016).

Évaluation d'instruments financiers

La trésorerie et les dépôts en monnaies étrangères, les bons du Trésor du gouvernement du Canada et les actions de la BRI sont évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exclusion des billets de banque en circulation, qui sont évalués à leur valeur nominale.

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs qui reflète le poids relatif des données d'entrée utilisées pour réaliser les évaluations :

Niveau 1 – des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – des données d'entrée autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);

Niveau 3 – des données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

La hiérarchie des justes valeurs exige l'utilisation de données de marché observables dans la mesure où de telles données existent. L'instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée d'entrée importante a été prise en compte dans l'évaluation à la juste valeur.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers à la juste valeur au 30 septembre 2017				
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	21 442,1	-	-	21 442,1
Actions de la BRI	-	-	399,5	399,5
	21 442,1	-	399,5	21 841,6
Actifs financiers à la juste valeur au 31 décembre 2016				
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	16 791,8	-	-	16 791,8
Actions de la BRI	-	-	395,0	395,0
	16 791,8	-	395,0	17 186,8

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, aucun montant n'a été transféré entre les niveaux.

La juste valeur des actions de la BRI est jugée équivaloir à 70 % de la participation de la Banque à la valeur de l'actif net de la BRI à la date de clôture. La décote de 30 % appliquée à la valeur de l'actif net correspond à la méthode utilisée par la BRI pour tous les rachats d'actions effectués depuis 1970. Elle a en outre été entérinée par une décision rendue par la Cour internationale de Justice de La Haye concernant un rachat d'actions par la BRI en 2001 (le dernier rachat d'actions effectué par la BRI). La Banque est d'avis que la décote de 30 % appliquée à la valeur de l'actif net de la BRI est la base d'évaluation appropriée. La Banque s'attend à ce que la valeur des actions de la BRI fluctue au fil du temps concurremment avec la solidité du bilan de celle-ci et les taux de change. Aucun changement n'a été apporté à la technique d'évaluation au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2017.

Le tableau suivant présente le rapprochement de la juste valeur estimée des actions de la BRI, déterminée au moyen des évaluations à la juste valeur du Niveau 3 :

	Pour la période de trois mois close le		Pour la période de neuf mois close le	
	30 septembre 2017	30 septembre 2016	30 septembre 2017	30 septembre 2016
Solde d'ouverture au début de la période	408,6	396,5	395,0	405,2
Variation de la juste valeur comptabilisée dans les autres éléments du résultat global	(9,1)	9,4	4,5	0,7
Solde de clôture à la fin de la période	399,5	405,9	399,5	405,9

Instruments financiers non évalués à la juste valeur

La juste valeur des obligations du gouvernement du Canada, qui est déterminée au moyen des prix non ajustés cotés sur un marché actif (niveau 1), s'établissait à 82 156,0 millions de dollars au 30 septembre 2017 (83 528,5 millions de dollars au 31 décembre 2016). La juste valeur de tous les autres instruments financiers avoisine la valeur comptable de ceux-ci.

5. Immobilisations corporelles

	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autre équipement	Total
2017				
Coût				
Au 31 décembre 2016	560,8	68,8	113,8	743,4
Entrées	13,6	9,1	6,8	29,5
Sorties	(0,5)	(1,0)	(37,0)	(38,5)
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	(0,6)	3,2	(5,3)	(2,7)
Au 30 septembre 2017	573,3	80,1	78,3	731,7
Amortissement				
Au 31 décembre 2016	(90,3)	(23,1)	(59,3)	(172,7)
Charge d'amortissement	(12,3)	(8,5)	(9,5)	(30,3)
Sorties	0,5	0,7	36,9	38,1
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-	-
Au 30 septembre 2017	(102,1)	(30,9)	(31,9)	(164,9)
Valeurs comptables				
Au 31 décembre 2016	470,5	45,7	54,5	570,7
Au 30 septembre 2017	471,2	49,2	46,4	566,8

	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autre équipement	Total
2016				
Coût				
Au 31 décembre 2015	457,4	41,0	82,9	581,3
Entrées	139,8	18,9	6,6	165,3
Sorties	-	(3,2)	-	(3,2)
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	(36,4)	12,1	24,3	-
Au 31 décembre 2016	560,8	68,8	113,8	743,4
Amortissement				
Au 31 décembre 2015	(84,4)	(20,9)	(44,6)	(149,9)
Charge d'amortissement	(5,9)	(5,4)	(14,7)	(26,0)
Sorties	-	3,2	-	3,2
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-	-
Au 31 décembre 2016	(90,3)	(23,1)	(59,3)	(172,7)
Valeurs comptables				
Au 31 décembre 2015	373,0	20,1	38,3	431,4
Au 31 décembre 2016	470,5	45,7	54,5	570,7
Projets en cours en 2017				
Compris dans les valeurs comptables				
au 30 septembre 2017	2,0	8,3	0,5	10,8
Engagements au 30 septembre 2017	4,0	0,1	-	4,1
Projets en cours en 2016				
Compris dans les valeurs comptables				
au 31 décembre 2016	0,5	11,0	6,5	18,0
Engagements au 31 décembre 2016	17,1	0,1	16,4	33,6

6. Immobilisations incorporelles

	Logiciels développés en interne	Autres logiciels	Total
2017			
Coût			
Au 31 décembre 2016	53,4	63,1	116,5
Entrées	4,2	4,4	8,6
Sorties	-	-	-
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	2,7	2,7
Au 30 septembre 2017	57,6	70,2	127,8
Amortissement			
Au 31 décembre 2016	(42,5)	(37,8)	(80,3)
Charge d'amortissement	(1,7)	(5,7)	(7,4)
Sorties	-	-	-
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-
Au 30 septembre 2017	(44,2)	(43,5)	(87,7)
Valeurs comptables			
Au 31 décembre 2016	10,9	25,3	36,2
Au 30 septembre 2017	13,4	26,7	40,1

	Logiciels développés en interne	Autres logiciels	Total
2016			
Coût			
Au 31 décembre 2015	49,1	64,1	113,2
Entrées	4,3	3,6	7,9
Sorties	-	(4,6)	(4,6)
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-
Au 31 décembre 2016	53,4	63,1	116,5
Amortissement cumulé			
Au 31 décembre 2015	(41,0)	(34,3)	(75,3)
Charge d'amortissement	(1,5)	(8,1)	(9,6)
Sorties	-	4,6	4,6
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-
Au 31 décembre 2016	(42,5)	(37,8)	(80,3)
Valeurs comptables			
Au 31 décembre 2015	8,1	29,8	37,9
Au 31 décembre 2016	10,9	25,3	36,2

	Logiciels développés en interne	Autres logiciels	Total
Projets en cours en 2017			
Compris dans les valeurs comptables au 30 septembre 2017	8,4	6,8	15,2
Engagements au 30 septembre 2017	-	-	-
Projets en cours en 2016			
Compris dans les valeurs comptables au 31 décembre 2016	4,6	2,5	7,1
Engagements au 31 décembre 2016	-	-	-

7. Autres éléments d'actif

	30 septembre 2017	31 décembre 2016
Stocks de billets de banque	5,4	3,0
Actif net au titre des prestations définies (note 10)	165,6	131,2
Tous les autres éléments d'actif	17,6	30,7
Total des autres éléments d'actif	188,6	164,9

8. Dépôts

Les éléments de passif compris dans les dépôts sont constitués de 25 355,9 millions de dollars de dépôts à vue en dollars canadiens (22 831,5 millions de dollars au 31 décembre 2016). La Banque verse sur les dépôts du gouvernement du Canada, des membres de Paiements Canada et des autres institutions financières des intérêts calculés en fonction des taux du marché à court terme.

Les dépôts du gouvernement du Canada comprennent 2 516,9 millions de dollars pour les soldes de fonctionnement et 20 000,0 millions de dollars pour le plan de gestion de la liquidité prudentielle (228,4 millions de dollars et 20 000,0 millions de dollars, respectivement, au 31 décembre 2016).

9. Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat et autres éléments de passif

Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat

L'encours de 1 300,0 millions de dollars au 30 septembre 2017 (1 500,0 millions de dollars au 31 décembre 2016) se composait de contrats assortis d'une échéance initiale d'un jour ouvrable. Ils constituent des engagements de la Banque garantis par des titres du gouvernement du Canada, selon la description donnée à la note 4.

Composition des autres éléments de passif

	30 septembre 2017	31 décembre 2016
Excédent à verser au receveur général du Canada	360,4	468,8
Passif net au titre des prestations définies (note 10)		
Régimes de pension	54,2	38,2
Autres régimes	182,4	172,0
Ensemble des autres éléments de passif et provisions	61,8	129,9
Total des autres éléments de passif	658,8	808,9

Excédent à verser au receveur général du Canada

Le tableau suivant présente le rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture de l'excédent à verser au receveur général du Canada :

	Pour la période de trois mois close le		Pour la période de neuf mois close le	
	30 septembre 2017	30 septembre 2016	30 septembre 2017	30 septembre 2016
Solde d'ouverture au début de la période	179,8	209,5	468,8	249,5
Versement de l'excédent au receveur général du Canada	(150,0)	(150,0)	(843,8)	(599,5)
Excédent destiné au receveur général du Canada	330,6	249,1	735,4	658,6
Solde de clôture à la fin de la période	360,4	308,6	360,4	308,6

Ensemble des autres éléments de passif et provisions

L'ensemble des autres éléments de passif et provisions se compose principalement de comptes créditeurs, de charges à payer et de provisions.

10. Avantages du personnel

Les variations de l'actif (passif) net au titre des prestations définies pour la période se résument comme suit :

	Régimes de pension		Autres régimes	
	30 septembre 2017	31 décembre 2016	30 septembre 2017	31 décembre 2016
Solde d'ouverture au début de la période	93,0	97,7	(172,0)	(168,2)
Cotisations de la Banque	23,5	27,5	-	-
Coût des services rendus au cours de la période	(32,0)	(37,5)	(4,0)	(5,3)
Coût financier net	2,1	3,1	(5,5)	(6,8)
Frais d'administration	(1,6)	(2,0)	-	-
Versements et transferts nets de prestations	-	(0,1)	5,6	7,9
Gains (pertes) nets de réévaluation	26,4	4,3	(6,5)	0,4
Solde de clôture à la fin de la période	111,4	93,0	(182,4)	(172,0)
Actif net au titre des prestations définies	165,6	131,2	-	-
Passif net au titre des prestations définies	(54,2)	(38,2)	(182,4)	(172,0)
Actif (passif) net au titre des prestations définies	111,4	93,0	(182,4)	(172,0)

Les tableaux ci-dessous présentent les charges et les cotisations relatives aux régimes d'avantages du personnel pour les périodes de trois et neuf mois closes le 30 septembre 2017 :

	Pour la période de trois mois close le		Pour la période de neuf mois close le	
	30 septembre 2017	30 septembre 2016	30 septembre 2017	30 septembre 2016
Charges				
Régimes de pension	11,2	10,0	31,5	27,7
Autres régimes	3,4	3,4	9,5	9,4
Total des charges au titre des régimes	14,6	13,4	41,0	37,1

	Régimes de pension (capitalisés)			Autres régimes (non capitalisés)
	30 septembre 2017	30 septembre 2016	30 septembre 2017	30 septembre 2016
Cotisations pour la période de trois mois close à la date indiquée au haut des colonnes				
Cotisations de l'employeur	7,9	7,4	-	-
Cotisations des membres du personnel	3,6	2,9	-	-
Total des cotisations	11,5	10,3	-	-
Cotisations pour la période de neuf mois close à la date indiquée au haut des colonnes				
Cotisations de l'employeur	23,5	21,9	-	-
Cotisations des membres du personnel	10,0	8,6	-	-
Total des cotisations	33,5	30,5	-	-

La Banque réévalue ses obligations au titre des prestations définies ainsi que la juste valeur des actifs des régimes pour les périodes intermédiaires. Le taux d'actualisation est déterminé en fonction des obligations de sociétés canadiennes notées AA dont la durée jusqu'à l'échéance se rapproche de la durée de l'obligation, conformément aux lignes directrices de l'Institut canadien des actuaires. Le passif/actif net au titre des prestations définies est évalué au moyen des taux d'actualisation en vigueur à la fin de la période qui sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

	30 septembre 2017	31 décembre 2016
Taux d'actualisation		
Régimes de pension	3,9 %	3,9 %
Autres régimes	3,3 - 3,9 %	3,2 - 4,0 %

Durant les périodes de trois et neuf mois closes le 30 septembre 2017, la Banque a constaté des gains de 103,6 millions de dollars et de 19,8 millions de dollars, respectivement, attribuables à la réévaluation du passif/actif net au titre des prestations définies (pertes de 15,4 millions de dollars et de 165,2 millions de dollars imputables à la réévaluation pour les périodes de trois et neuf mois closes le 30 septembre 2016, respectivement). Les gains de réévaluation enregistrés au cours de la période de trois mois close le 30 septembre 2017 découlent essentiellement de la hausse du taux d'actualisation servant à calculer la valeur de l'obligation par rapport au trimestre précédent. Les gains de réévaluation enregistrés au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2017 s'expliquent principalement par les rendements positifs des actifs.

11. Capitaux propres

La Banque gère son capital en conformité avec la *Loi sur la Banque du Canada*. À la date de clôture, la Banque n'était soumise à aucune autre exigence en matière de capital imposée de l'extérieur.

Le tableau ci-dessous présente les éléments de capitaux propres :

	30 septembre 2017	31 décembre 2016
Capital social	5,0	5,0
Réserve légale	25,0	25,0
Réserve spéciale	100,0	100,0
Réserve disponible à la vente	361,5	357,0
Résultats non distribués	-	-
Total des capitaux propres	491,5	487,0

Capital social

La Banque a un capital autorisé de 5,0 millions de dollars divisé en 100 000 actions d'une valeur nominale de 50 dollars chacune. Les actions ont été payées intégralement et ont été émises au nom du ministre des Finances, qui les détient pour le compte du gouvernement du Canada.

Réserve légale

Des prélèvements sur le résultat net de la Banque ont été versés à la réserve légale jusqu'à ce que son solde atteigne, en 1955, le montant maximal prévu, soit 25,0 millions de dollars, conformément à l'exigence de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada*.

Réserve spéciale

La réserve spéciale a été créée en 2007 par suite d'une modification de la *Loi sur la Banque du Canada* visant à permettre à l'institution de compenser les éventuelles pertes de réévaluation non réalisées découlant de variations de la juste valeur de ses actifs disponibles à la vente. Le montant détenu dans la réserve spéciale fait régulièrement l'objet d'un examen, à l'aide d'une analyse de la valeur à risque et de simulations fondées sur des scénarios, et peut être modifié par résolution du Conseil d'administration. La réserve spéciale est assujettie à un plafond de 400 millions de dollars; une somme initiale de 100 millions de dollars y a été versée en septembre 2007, conformément à l'exigence de l'article 27.1 de la *Loi sur la Banque du Canada*.

Réserve disponible à la vente

La réserve disponible à la vente représente les gains nets non réalisés à la juste valeur des actifs financiers de la Banque disponibles à la vente, comme l'illustre le tableau ci-dessous :

	30 septembre 2017	31 décembre 2016
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	-	-
Actions de la BRI	361,5	357,0
Réserve disponible à la vente	361,5	357,0

Résultats non distribués

Le résultat net de la Banque, déduction faite des sommes affectées aux réserves, est considéré comme un excédent constaté (excédent) et est versé au receveur général du Canada, conformément à l'exigence de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada*.

L'accord relatif aux sommes à verser au receveur général que la Banque a conclu avec le ministre des Finances vise à permettre à l'institution de gérer ses besoins en capitaux propres compte tenu de la volatilité découlant

des variations et des réévaluations de la juste valeur (qui sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global). Aux termes de cet accord, la Banque est autorisée à retenir sur les sommes à verser au receveur général du Canada un montant équivalant à toute augmentation des pertes cumulatives nettes non réalisées sur les actifs financiers disponibles à la vente, aux réévaluations non réalisées du passif/actif net au titre des prestations définies sur les régimes à prestations définies et aux autres pertes non réalisées ou hors trésorerie découlant de modifications de normes comptables ou de dispositions légales ou réglementaires. À l'inverse, un montant égal à toute diminution des pertes cumulatives nettes non réalisées hors trésorerie ayant fait l'objet d'une retenue est ajouté à la somme à verser.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, la Banque a retenu 0,4 million de dollars sur les sommes versées (une somme de 165,2 millions de dollars avait été retenue en 2016) et, au 30 septembre 2017, une somme retenue de 109,8 millions de dollars restait à verser (109,4 millions de dollars au 31 décembre 2016).

12. Parties liées

La Banque est liée, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Pour réaliser ses objectifs en matière de politique monétaire, la Banque maintient une position d'indépendance structurelle et fonctionnelle par rapport au gouvernement du Canada, grâce à sa capacité de financer ses propres activités sans aide de l'extérieur et à ses structures de gestion et de gouvernance.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des transactions avec des parties liées, et les transactions et soldes significatifs figurent dans les présents états financiers. Ainsi que le permet l'exemption partielle accordée aux entités appartenant en propriété exclusive à une autorité publique, prévue dans la Norme comptable internationale 24, *Information relative aux parties liées* (IAS 24), la Banque n'a pas publié toutes les transactions qu'elle a conclues avec des entités liées à une autorité publique.

La Banque fournit au gouvernement du Canada des services de gestion financière et d'agent financier ainsi que des services bancaires, qui sont prescrits par la *Loi sur la Banque du Canada* et dont le coût n'est pas recouvré.

La Banque assure la gestion du Régime de pension de la Banque du Canada, en gère les placements et accomplit les tâches administratives connexes, et elle recouvre tous les frais afférents.

13. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour la période considérée, laquelle distingue dans le tableau intermédiaire résumé des flux de trésorerie la nature des opérations de pension à un jour de celle des opérations de pension à plus d'un jour.

En ce qui concerne le tableau intermédiaire résumé des flux de trésorerie comparatif, les montants liés à l'acquisition et au produit de l'arrivée à échéance de titres faisant l'objet d'opérations de pension à plus d'un jour, qui étaient classés auparavant dans les activités opérationnelles, ont été intégrés aux activités d'investissement. Par conséquent, les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ont augmenté de 30,1 millions de dollars et de 1 911,6 millions de dollars, respectivement, pour les périodes de trois et neuf mois closes le 30 septembre 2016, ces variations ayant été contrebalancées par les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement.